

Savez-vous gérer les zoonoses dans votre pratique quotidienne ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Les dates sont fixées par la DDecPP ou la DRAAF en lien avec l'ENSV

Durée :

½ journée

Lieu :

Le lieu est fixé par la DDecPP ou la DRAAF

Public cible :

Tout vétérinaire sanitaire

Taille du public :

Entre 12 et 20 vétérinaires sanitaires

Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :

La formation est animée par un binôme de deux formateurs :

- un vétérinaire officiel,
- un vétérinaire privé.

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV

Katarina HO VAN BA, ENSV

formco@vetagro-sup.fr

Xavier GOURAUD, SNGTV

Modalités d'inscription :

Relèvent de la DDecPP, DRAAF ou OVVT

Attestation remise en fin d'évaluation :

Contactez votre DDecPP

Tarifs :

2740€ en cas de dispense par deux formateurs

2235€ en cas de dispense par un seul formateur

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

Les zoonoses, maladies infectieuses ou parasitaires, naturellement transmissibles entre l'Homme et l'animal constituent toujours une menace sanitaire majeure pour l'Homme (60 % des 1 400 agents pathogènes pour l'Homme sont d'origine animale et 75 % des maladies animales émergentes peuvent se transmettre à l'Homme selon l'OIE, Organisation mondiale de la santé animale).

Malgré des progrès scientifiques et techniques majeurs dans la prévention et le contrôle des maladies animales (animaux de rente et de compagnie), la protection du vétérinaire et de l'éleveur reste un enjeu important étant donné l'impact des zoonoses pour cette catégorie de population particulièrement exposée.

Ce module :

- Ne concerne pas les zoonoses de transmission indirecte ou vectorielle ;
- Concerne certaines zoonoses uniquement et la conduite à tenir, notamment pour la protection des professionnels, des particuliers et des consommateurs.

Il ne s'agit pas de réactualiser les connaissances des VS pour toutes les zoonoses mais de préciser le rôle du VS dans la prévention des zoonoses.

LA FORMATION

Objectif général :

Renforcer le rôle des vétérinaires praticiens en matière de prévention des risques zoonotiques en santé publique vétérinaire.

Objectifs pédagogiques :

Analyser et prévenir les principaux risques zoonotiques et formuler des conseils pour les réduire en consultation vétérinaire, dans un élevage de ruminants (et en aviculture), et en production de denrées alimentaires.

Contenu :

La séquence de formation est organisée en 3 parties et une introduction (contexte réglementaire et enjeux) :

- Prévention des zoonoses en consultation vétérinaire,
- Prévention des zoonoses dans un élevage de ruminants,
- Prévention des zoonoses en production de denrées alimentaires.

Documents complémentaires :

- Fiches zoonoses du Ministère de l'agriculture (destinées spécifiquement aux vétérinaires) : <http://agriculture.gouv.fr/fiches-zoonoses> et <http://agriculture.gouv.fr/les-zoonoses-ces-maladies-transmissibles-entre-lhomme-et-lanimal>
- Haddad N. et al. Les zoonoses infectieuses, Polycopié des Unités de maladies contagieuses des Ecoles vétérinaires françaises, Merial (Lyon), juin 2017, 211p : <http://eve.vet-alfort.fr/course/view.php?id=280>
- Zoonoses et animaux d'élevage (cahiers du CIV) : <http://www.civ-viande.org/wp-content/uploads/2016/05/CIV-Zoonoses-VF.pdf>

Méthodes pédagogiques :

Exposés, témoignages, travaux dirigés, échanges entre les participants sur les pratiques.